

M. Lakshmi N. MITTAL
ARCELOR-MITTAL
President and Chief Executive Officer
Seven Flowers
Berkeley Square House
LONDON W1J6DA
ROYAUME UNI

Monsieur le Président,

Nous avons reçu avec beaucoup d'inquiétude et d'incompréhension la décision d'arrêter les deux hauts-fourneaux de Hayange, l'agglomération de Rombas, la coulée continue de l'aciérie de Sérémange ainsi que l'arrêt des deux lignes d'électro-zingage et de revêtement organique.

Nous ne méconnaissons pas le contexte économique mondial et la baisse de la production des filières automobiles et du bâtiment qui impactent les industries sidérurgiques. Pour autant vos décisions appellent de notre part de nombreuses questions.

La première question concerne la date de reprise des activités. Vos directeurs appellent les salariés à conserver leur confiance au groupe Arcelor-Mittal. Cette confiance ne peut être obtenue dès lors que chaque salarié est confronté à une incertitude majeure. Cette absence de perspective laisse planer le doute quant au devenir du site. Beaucoup s'accordent à penser qu'au-delà du 1^{er} septembre 2009, les plus graves menaces pèseront sur la sidérurgie lorraine si les conditions de redémarrage ne sont pas réunies.

La deuxième question concerne le choix des sites touchés par vos décisions. On observe en effet, que seuls les sites continentaux sont concernés. Ce constat semble remettre à l'ordre du jour le projet Apollo qui condamnait la sidérurgie continentale. A notre connaissance, le site de Florange dégage des bénéfices. Son niveau de compétitivité est excellent. Cela pose donc, et nous insistons sur ce point, la question de l'avenir de la sidérurgie continentale lorraine. Pourquoi ne pas avoir réparti sur l'ensemble des sites les baisses de production ?

La troisième question, qui découle de la précédente, concerne les coûts engendrés par vos décisions. Les activités maintenues à Florange seront alimentées par des brames venant de Dunkerque. Pouvez-vous nous indiquer l'incidence des coûts de transport sur ce mode d'approvisionnement et les comparer aux coûts de maintien de l'activité aux conditions actuelles ? Dans le même ordre d'idée, avez-vous l'assurance que la SNCF pourra assurer ce transport en fonction de vos besoins ? Disposerez-vous de la réactivité suffisante pour satisfaire vos clients qui pourront opter facilement en cas de défaillance pour d'autres fournisseurs ?

De ce point de vue, l'arrêt de la ligne de revêtement organique signifie clairement l'abandon d'une production jusqu'alors réservée à un seul client automobile. Celui-ci aura toute opportunité pour se tourner vers d'autres fournisseurs. Nos interrogations portent dès lors sur votre stratégie industrielle dont nous aimerions connaître la teneur car d'elle dépend l'avenir de la sidérurgie lorraine.

La quatrième question concerne la cohérence des décisions prises par votre Groupe. Il y a quelques semaines, on réaffirmait la volonté d'Arcelor-Mittal de réaliser des investissements sur les hauts-fourneaux de Hayange. Aujourd'hui, ceux-ci sont mis en veille. Les investissements permettant de pérenniser la coulée continue sont devenus incertains. Le projet ULCOS, annoncé il y a quelques jours, dans le cadre du consortium Thyssen Krupp, Corus et Arcelor Mittal, semble contradictoire avec les décisions prises. Tout cela nous amène à penser qu'une stratégie industrielle existe mais n'est pas portée à la connaissance ni des salariés, ni des partenaires territoriaux du Groupe. Ce n'est pas ainsi que doit se conduire la politique économique et industrielle après la crise financière qui a montré les limites d'une approche financière de l'économie réelle.

La cinquième question concerne la situation de la sous-traitance. Les entreprises auxquelles a fait appel le Groupe lui sont extérieures, mais au fil du temps, Arcelor-Mittal leur a confié des responsabilités et des savoir-faire qui risquent maintenant de disparaître. Conséquence : au moment de la reprise, ces entreprises qui auront disparu, feront défaut, suite à votre décision.

La sixième question concerne la situation des personnels qui vont se retrouver dans une situation délicate de chômage au moins partiel. Quels peuvent être les sentiments des salariés de Gandrange qui viennent d'être intégrés au site de Florange ? Comment les former, leur donner une perspective d'avenir dans une entreprise à l'arrêt ? Pour tous les autres salariés concernés par ces décisions contestables, le Groupe doit garantir, pour la durée de mise en veille ou de fermeture des installations, une rémunération intégrale. Les bénéficiaires dérogés par Arcelor-Mittal le permettent.

En résumé, nous voulons connaître les conditions d'arrêt et les conditions de redémarrage des installations. Nous souhaiterions être informés du différentiel de coût existant entre le maintien de l'activité des sites et leurs mises en sommeil. Nous voulons obtenir des garanties sur l'avenir de la sidérurgie continentale en Lorraine. Cette dernière est compétitive, des compétences professionnelles et techniques existent, et la Région Lorraine est tout à fait disposée à être partenaire du Groupe pour les maintenir. Nous souhaitons aussi participer à toutes structures ayant pour objet d'assurer la veille industrielle et le suivi du maintien en l'état des installations, semaine après semaine. Nous demandons à ce que la situation de chaque salarié de l'entreprise soit traitée sous l'angle du maintien des droits et des rémunérations. Nous demandons qu'un examen attentif de la situation de la sous-traitance soit réalisé, et la Région Lorraine est prête à s'engager pour accompagner toute action de pérennisation des activités des sous-traitants. Nous souhaitons aussi, que votre Groupe s'engage à nos côtés dans une nouvelle politique de diversification industrielle de la Lorraine.

Nous vous informons par ailleurs, que nous allons demander à la Commission Européenne d'agir pour faire barrage à la concurrence déloyale des producteurs d'acier chinois et russes, qui par leurs actions de dumping déstabilisent le marché de l'acier, tout en passant outre les obligations du protocole de Kyoto en matière de rejet de CO2.

Nous sollicitons enfin de votre part, un rendez-vous afin d'évoquer l'ensemble de ces questions et nous ne doutons pas que vous êtes aussi attachés que nous à l'avenir de la sidérurgie en Lorraine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Michel LIEBGOTT
Député de la Moselle
Président du Groupe Sidérurgie Fonderie
à l'Assemblée Nationale

Jean-Pierre MASSERET
Président du Conseil Régional de Lorraine
Sénateur de la Moselle



